



HUB 2019
Prise de notes

Brunchstorming

Étape 1 : Identification et choix d'une problématique en particulier

Problématique : La problématique de l'itinérance vs le programme du gouvernement fédéral *Logement d'abord*.

L'approche préconisée par le gouvernement est : tu n'as pas de logement, je te donne un toit. Toutefois, l'itinérance est un processus silencieux. L'itinérance n'est pas le problème, l'itinérance est la manifestation d'un ensemble de problèmes. Par le passé, des initiatives ont été faites qui étaient davantage centrées sur les besoins; une approche plus masculine qui répond à des besoins spécifiques tels que le logement, la santé mentale, l'alcoolisme, la dépendance, etc. Il faut comprendre la dynamique des besoins et non seulement répondre aux besoins individuellement. L'itinérance est un problème multi sphérique. Des groupes de femmes ont développé une approche plus globale de la problématique de l'itinérance : d'abord reprendre le pouvoir sur sa vie.

Il est possible de se servir d'une porte d'entrée pour l'intervention comme la consommation ou la fréquentation de la banque alimentaire, pour ensuite tendre vers une approche globale de la personne.

Les ressources qui préconisent une approche globale et non traditionnelle sont sous financées. Nous souhaiterions que les gouvernements financent l'échange et le partage de pratiques globales et les missions de base des organismes. Problématique des femmes sans statut : parfois considérées comme irrécupérables, elles sont mises de côté, elles n'ont pas seulement besoin d'un toit mais de se reconstruire entière.

Problématique :

Plusieurs problématiques dans le démarrage d'un projet pour peu d'effectif. Cap Jeunes à Ste-Agathe-des-Monts démarre ses opérations. Dimensions effectifs et matériel.

Pistes de solutions :

- Tout organisme qui tente de s'implanter doit penser gouvernance, opérations, effectifs, argent, politique, le réseau.

- Le problème a surtout été présenté sous forme matérielle et financière. Important de diviser le problème. Aller chercher de l'argent dans les institutions publiques (CIUSSS – sans s'ingérer, ils offrent un soutien, des subventions salariales, les écoles d'administration ou en contrat de service, les « case studies »). Pour aller chercher des montant et/ou des compétences, appeler les écoles, départements, profs... pour les « case studies ». Les « case studies » sont des cas pris en charge par un groupe d'étudiants qui ensemble, chercheront des solutions aux problématiques soumise. Toutes les universités se cherchent des « case studies ».



- Les comités de bénévoles retraités peuvent représenter une ressource aidante. Ces derniers ont plus de temps pour s'engager et possèdent un bagage de connaissances non négligeables. Les fondations privées pour décaisser des sous sur une courte durée.

- La *Canadian Women Foundation* et la *Fondation Lise Watier* sont des sources de financement à approcher.

Problématique :

Dans un organisme à Magog, plusieurs femmes qui après avoir terminé leur parcours à l'organisme, retournent vers la précarité et les difficultés vécues dans le passé. Le départ précoce du projet de vie est une réalité au sein de l'organisme. Les femmes quittent en moyenne après 2.5 ans plutôt que les 4-5 années prévues au départ.

Les raisons évoquées pour expliquer le départ hâtif? Un cadre de vie restreint, les femmes ont trouvé un nouveau conjoint sans toutefois être préparées à la vie en couple et au paiement de loyer, des emplois aux conditions mal adaptées à la vie familiale, la séparation ou assumer seule le paiement d'un logement. Ces femmes peuvent parfois aussi déménager dans des endroits avec peu ou pas de services.

Pistes de solutions :

- Sensibiliser les femmes aux choix de métiers non traditionnels pour augmenter leur revenu.

- Faire un choix en conséquence de la région et/ou des besoins de la famille.

Problématique : Les mères terminent leur séjour de 3-5 ans et se retrouve dans des logements au coût exorbitant. Elles retournent aussi dans leur ancien cercle social qui parfois ne les aide pas à favoriser leur autonomie et leur bien-être.

Pistes de solutions :

- Préparer les femmes à la transition résidentielle. Assouplir ses règlements si cela est nécessaire pour aider au départ des participantes. À la Chrysalide, on donne l'exemple d'une femme qui en quittant la ressource s'est mise sur un projet d'OBNL de coopérative d'habitations.

- Penser le continuum de logement pour éviter la précarité.

- Garder en tête que c'est bien de continuer à aller chercher et recevoir de l'aide.

- Commencer à préparer le départ dès leur arrivée.

- Créer des projets de logements permanents. La réalité change, il faut s'y adapter.

Problématique : Peu de participation et d'implication des mères dans les activités.

Pistes de solutions :

- Laisser un local libre sur une plage horaire pour accueillir les mères. Mettre un lieu informel à disposition des usagères.



- Oblige-t-on la participation? Oui pour les comités pour l'efficiencce et la réflexion à faire pour les activités.
- Quels moyens utiliser? Utiliser des moyens qui interpellent les participantes. Exemple : le tricot de groupe. Un lieu informel ouvert au partage et à la confiance.
- L'Incubateur culturel : projet de mobilisation des communautés de femmes Autochtones en milieu urbain. Des rencontres entre femmes et sœurs. Le partage et les liens sont ancrés par la borderie et l'activité est axée sur la guérison. Ce sont les femmes qui donnent des outils. Le partage se fait par le récit.
- Ne pas nommer la problématique visée quand on offre un atelier ou lorsqu'on met un lieu de partage à disposition.
- Varier les moyens pour aborder certains sujets, certaines problématiques.
- Des programmes spécifiques en médiation culturelle sont disponibles selon les régions. 3 programmes à Montréal sont disponibles. Voir sur les moteurs de recherche : Médiation culturelle Montréal.

Étape 2 : Création d'un plan d'action

Problématique 1

Autonomisation du financement

Au niveau organisationnel et qui demande peu d'effort:

- Développer des partenariats avec des organisations comme l'ACEF (Association coopérative d'économie familiale) afin de mettre sur pied des formations ou des ateliers sur le développement du budget.
- Faire des partenariats inter-régionaux pour faciliter l'accès aux études de certaines femmes qui souhaitent s'intégrer dans des métiers moins traditionnels qui se retrouvent loin des grands centres urbains.
- Promouvoir l'accès aux études pour les femmes dans leur trajectoire de vie malgré le contexte de rareté de main-d'œuvre. Encourager les femmes à se tourner vers des emplois mieux rémunérés et avec de meilleures conditions de travail plutôt que de se tourner vers un accès plus facile à l'emploi mais qui serait moins bien rémunéré.
- Accompagner la femme dans son post parcours pour l'aider à trouver un logement permanent à peu de frais en développement des collaborations avec des partenaires locatifs.



Problématique 2

L'itinérance des femmes sous toutes ses formes

- Demander des témoignages de femmes en situation d'itinérance pour sensibiliser la population en général aux conditions particulières de ces femmes.
- Mettre l'accent sur les enfants qui vivent aussi différents types d'itinérance lorsqu'ils sont avec une mère monoparentale dans cette situation.

Coup d'cœur : Que les organismes reconnaissent leur valeur.

Coup de circuit : Faire des représentations ainsi qu'un plaidoyer auprès des instances gouvernementales

Problématique 3

Dichotomie entre la mission et vision des employés. Une partie de la clientèle fréquente l'organisme depuis environ 30 ans. Les raisons qui les poussent à fréquenter l'organisme ne correspondent plus à la mission de l'organisme. Certains y sont depuis 30 ans et d'autres très récemment. Aussi, il y a une dichotomie entre la mission et la vision des employés sur la portée de l'organisme

- Éclaircir la mission de l'organisme.
- Faire des activités incluant les anciens et les nouveaux membres.
- Est-il pertinent de maintenir le lien avec les anciens membres?
- Lorsque cela s'applique, il peut être envisageable de scinder le bien bâti avec sa propre instance décisionnelle et l'offre de services avec son instance décisionnelle qui lui est propre.

Partages :

Nadine St-Louis nous parle d'*Action travail des femmes*.

L'iniquité salariale entre les hommes et les femmes est toujours belle et bien présente. *Action travail des femmes* se charge d'aider les femmes à trouver des emplois qui sont traditionnellement offerts aux hommes dans l'objectif qu'elles puissent avoir accès à des postes mieux rémunérés. Trouver des postes pour les femmes qui sont traditionnellement offerts aux hommes. Accès à des emplois mieux rémunérés.

Marie-Ève Desroches partage sur les défis du logement transitoire tel que mettre fin au séjour d'une femme qui risque de retourner dans la précarité.

Des fonds seront bientôt disponibles pour l'accessibilité au logement communautaire. Marie-Ève nous suggère de porter notre réflexion sur les possibilités de développer davantage de logements



permanents. Ceci permettrait d'enlever des barrières dans l'offre de logements sociaux et communautaires pour les femmes. Les conditions locatives sont parfois très restrictives.

Plusieurs organismes à l'extérieur du Québec tendent de plus en plus à faire tomber ces barrières et pensent à des accommodements raisonnables. Marie-Ève propose de repenser les règles d'habitation qui peuvent être très contraignantes. Par exemple, lorsque des femmes reçoivent de la visite chez elle sur une période temporaire, cette visite peut s'avérer très aidante pour ces femmes à certaines périodes de leur vie. Aussi, parfois, des règles strictes peuvent faire en sorte d'écourter le séjour de certaines femmes qui retourneront pour la plupart dans la précarité en raison d'un départ précoce.

Ne pas hésiter à aller chercher tous les appuis disponibles (CIUSSS, Cégeps, Universités, etc.) pour soutenir les équipes d'intervention dans la réalisation de la mission et dans le soutien des femmes. En ce moment, une stratégie nationale avance que 25% des investissements fédéraux en logement social et communautaire doivent concerner les femmes et les familles. Prendre l'avantage dans ce momentum pour se servir de cette opportunité. Aussi, la ville de Montréal est à même d'élaborer son règlement pour une métropole mixte, ce qui implique que les prochains développements immobiliers devront être constitués de 20% de logements sociaux et communautaire, 20% de logements abordables et 20% de logements familles. Ces logements ne seront pas donnés. Il faudra négocier auprès des promoteurs immobiliers afin que les OBNL femmes puissent aller chercher leur part dans les subventions aux sociaux et communautaires. Cela risque d'engager une certaine compétition entre les différents OBNL. Marie-Ève encourage les OBNL femmes en hébergement à faire alliance entre elles pour éviter cette compétition.